

INTERGLOBAL

LIBYE

Des élections sur fond de crise

Maryline Dumas

Les Libyens s'apprêtent à élire pour la deuxième fois depuis 2011 des députés. Des élections qui interviennent alors que les institutions politiques du pays semblent dans l'impasse.

A Tripoli, comme dans de nombreuses villes libyennes, les affiches des candidats au parlement recouvrent peu à peu les affiches des campagnes municipale et pour l'Assemblée constituante. Les habitants se préparent en effet à voter pour la troisième fois de l'année ce 25 juin. Ou pas. Seuls 1,5 million de Libyens sur un électorat estimé à 3,4 se sont inscrits pour participer à ces secondes élections législatives depuis la révolution de 2011.

Ce 25 juin devrait pourtant marquer l'histoire de la Libye. Cela passe ou cela casse : les élections pourraient sortir le pays de la crise politique... ou l'y enfoncer davantage.

Le Premier ministre désavoué

Le 7 février dernier, un mouvement de protestation a émergé en Libye pour demander la fin du mandat du Congrès général national (CGN). S'appuyant sur une interprétation de la déclaration constitutionnelle de 2011, ses militants estiment que le CGN, corps parlementaire élu en juillet 2012, devait remettre le pouvoir au bout de 18 mois. Arguant que leur principal objectif était d'organiser les élections de l'Assemblée constituante (qui ont finalement eu lieu le 20 fé-

vrier), les députés ont voté une extension de leur mandat jusqu'à décembre 2014.

Mais les Libyens, agacés par ce CGN qu'ils considèrent comme responsable des problèmes de sécurité, ont manifesté en nombre pour demander le départ des députés.

Les élections ont finalement été annoncées, sans date précise dans un premier temps. C'est un autre événement, la nomination ratée du premier ministre Ahmed Maiteg qui a accéléré les choses.

Le 4 mai dernier, le Congrès général national se réunit pour nommer un nouveau Premier ministre. Abdallah Al-Thinni, en charge du poste depuis le vote de défiance qui a démis de ses fonctions Ali Zeidan le 11 mars, a démissionné en avril après l'attaque de son convoi. Il faut donc lui trouver un remplaçant. Ahmed Maiteg, un businessman dont la famille est originaire du puissant fief révolutionnaire de Misrata, obtient 113 voix de députés. Cependant, le quorum exige 120 votes. Le vice-président Ezzedine Al-Awami annonce donc que personne n'a été élu et ferme le scrutin. La retransmission télévisée est elle aussi coupée. Mais, quelques heures plus tard, on apprend que le second vice-président du Congrès, Salah Al-Makhzoum, a rouvert le vote et que 8 députés retardataires ont apporté leur voix à Ahmed Maiteg.

Celui-ci, élu à la fois par des députés islamistes et modérés, a formé un gouvernement le 25 mai. Alors

qu'Abdallah Al-Thinni, soutenu par Ezzedine Al-Awami, refusait de lui remettre le pouvoir, il s'est installé dans les bureaux du Premier ministre... jusqu'à ce que la Cour suprême libyenne déclare son élection invalide le 9 juin.

Cette tension autour des deux premiers ministres a laissé apparaître une scission au sein même du parlement. Depuis mai, certains députés évoquent un « CGN A » et un « CGN B ». Le premier rassemble la majorité des députés et le président du CGN, Nuri Abu Sahmain, réapparut il y a peu sur la scène publique après plusieurs semaines d'absence suite à la publication d'une affaire de mœurs le concernant. Le second groupe réunit une quarantaine de députés sous la direction d'Ezzedine Al-Awami, le vice-président du CGN. Ce « CGN B » exige le maintien du gouvernement sortant - la Cour suprême lui a donné raison sur ce point - la démission de Nuri Abu Sahmain et le gel du CGN. Zainab Targhi, députée de l'Est, justifie sa position : « Les Frères musulmans le dominant. Et ils n'ont rien fait pour la Libye, à part soutenir les brigades face à l'armée. »

C'est au milieu de cette crise que les élections législatives sont finalement annoncées pour le 25 juin prochain. Un moyen de calmer la population qui donnerait probablement raison à Zainab Targhi. « On nous a littéralement volé l'élection de 2012 », s'agace un chauffeur de taxi tripolite. « Les Frères musulmans, les islamistes ont été élus parce qu'ils ca-

chaient leur appartenance. Et depuis, ils tiennent le Congrès. »

Pourtant, un autre événement, arrivé dans la même période, pourrait ruiner ces élections. Le 16 mai, le général à la retraite Khalifa Haftar a lancé l'« opération dignité », dont l'objectif est de « purger » Benghazi, la deuxième ville libyenne, des « terroristes » (comprendre islamistes). Depuis plusieurs semaines, le berceau de la révolution est en proie à des combats qui opposent les brigades islamistes (dont Ansar Al-Charia, considéré comme un groupe terroriste par les Etats-Unis) aux troupes de Khalifa Haftar. Ces troupes, parmi lesquelles des unités de l'armée nationale libyenne ayant fait défection, bombardent les camps des islamistes.

Voter à Benghazi ?

Le CGN a qualifié, par l'intermédiaire de son président, cette opération de « tentative de coup d'Etat ». Le gouvernement, lui, est plus prudent, même s'il ne soutient pas officiellement Khalifa Haftar. Cet homme, qui a participé au coup d'Etat de Mouammar Kadhafi en 1969, a réussi à obtenir l'adhésion de la population, fatiguée par les meurtres et les kidnappings qui rythment la vie dans l'est du pays. Mais pour combien de temps ?

Celui qui est accusé par ses détracteurs de travailler pour la CIA a annoncé que son opération pourrait durer plusieurs mois, voire un an.

Rien ne permet donc aujourd'hui de dire que les Benghaziotes pour-



Débat politique entre quelques candidats à Tripoli.

PHOTO : MARYLINE DUMAS

ront voter sereinement le 25 juin. Et d'ores et déjà, certains s'inquiètent des conséquences. « Comment valider une élection si la deuxième ville du pays est incapable de voter ? », s'interroge un proche du groupe parlementaire Wafa - bloc islamiste particulièrement visé par la population comme étant responsable de la situation actuelle. L'homme politique d'ajouter : « Si l'élection est nulle, le CGN restera en place pour plusieurs mois encore et là... on dira que c'est de notre faute. La crise ne fera qu'empirer. »

Cette possibilité, Khaled Sharif, candidat à l'élection législative dans la circonscription d'Hay Andalous (quartier huppé de Tripoli), refuse de l'envisager. « S'il y a des problèmes à Benghazi, cela ne touchera pas tous les quartiers. On pourra alors envisager de faire comme pour l'élection de l'Assemblée constituante : réorganiser le scrutin quelques jours plus tard. » Le quadragénaire est d'autant plus confiant que les négociations entre Khalifa Haftar et Ansar Al-Charia afin de mettre en place un cessez-le-feu le 25 juin sont en cours.

Khaled Sharif, qui s'est lancé dans

la politique après avoir passé trois mois dans les geôles de Kadhafi durant la révolution de 2011, estime que la plus grosse erreur du CGN a été « sa distance avec ce peuple qui l'a élu ». Lui propose d'organiser des référendums afin que la population tranche les questions les plus importantes, comme le soutien ou non à Khalifa Haftar par exemple.

Une assemblée d'indépendants

Haftar, la sécurité et les groupes islamistes sont effectivement les premières préoccupations de la population. Pourtant, la première tâche du nouveau parlement, appelé Chambre des représentants, sera de décider le mode d'élection du chef de l'Etat. C'est en tout cas ce qu'avait annoncé le CGN, expliquant que le Premier ministre en place resterait au pouvoir au moins six mois. Almoez Ben Esmail, candidat à Tripoli, balaie cette idée : « Une fois élue, c'est la nouvelle assemblée qui prendra les décisions. Et on changera le Premier ministre dès que possible. Rien ne nous empêche ensuite d'étudier la question de l'élection du président ensuite. Per-

sonnellement, je suis pour une élection directe par le peuple. »

Le message est clair : le CGN peut dire ce qu'il veut aujourd'hui, une fois en place, la Chambre des représentants agira comme elle le souhaitera pendant les 18 prochains mois. Fera-t-elle mieux que le Congrès général national ? Ce n'est pas certain pour autant.

Contrairement au CGN qui disposait de 80 membres élus sur une liste de parti politique, la Chambre des représentants n'aura que des élus indépendants. En 2012, la coalition modérée de l'Alliance des forces nationales avait remporté la majorité des sièges sur la liste des partis. Mais les islamistes ont réussi à dominer le Congrès grâce aux sièges obtenus parmi les 120 indépendants. Deux ans après, les Libyens montrent pourtant du doigt les partis politiques et se félicitent de cette élection où ne figurent que des candidats indépendants. Un fait que regrette Anas Al-Gomati, directeur général de l'institut Sadeq (think tank libyen) : « C'est une forme de politique de l'ombre. Ce n'est pas bon pour la transparence. » Cette règle paraît d'autant plus hy-

pocrite que certains candidats se révèlent être présidents ou fondateurs d'un parti politique.

Mais pour l'analyste, le problème va au-delà : « Le pays n'est pas prêt pour des élections. Il aurait fallu attendre trois ou quatre ans. Donner l'occasion à la population de respirer un peu après la révolution. » Si les Libyens ne sont pas prêts, les sollicitations électorales vont pourtant se poursuivre : dans les prochains mois, la population devrait être appelée à approuver ou non la future Constitution, à élire un chef d'Etat, puis à choisir de nouveaux députés.

La semaine prochaine :

Enfin de l'art durable !

Street art à la Kulturfabrik : Nous avons visité les ateliers artistiques et parlé aux responsables.

